

Loi travail : c'est toujours non, merci ! pétition

Le nouveau président de la République a annoncé une « loi travail II », pour aller plus loin que la première. L'objectif ? Renvoyer la définition de l'ensemble de nos droits au travail à des accords d'entreprise. Il veut également nous remettre au programme le plafonnement des sanctions des employeurs en cas de licenciement abusif.

Pour ne pas s'embarrasser des 70 % de françaises et français qui restent opposés à la Loi Travail, Emmanuel Macron a décidé de passer en force cet été, par ordonnances. Vous avez aimé le 49-3 ? Les ordonnances, c'est encore mieux. Pas de risque de motion de censure, le président décide seul de ce qu'il veut changer ou pas dans le code du travail.

Emmanuel Macron, vous prétendez renouveler la politique. Renoncez à cet archaïsme que sont les ordonnances. Renoncez à faire une 2e « loi travail ».

La pétition : Loi travail c'est toujours non, merci ! Monsieur Emmanuel Macron, quand on veut rénover la vie politique, on ne gouverne pas par ordonnances.